

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Marché de services

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

**Consultation en vue d'une mission de maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement du Parc Municipal Saint HUBERT de Juvignac**

Numéro de Marché : 18-03

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Consultation en vue d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Parc Municipal Saint-Hubert de JUVIGNAC.

Phase 1 - le diagnostic détaillé des enjeux du Parc Saint-Hubert existant (en mettant en avant son histoire, son insertion dans la trame verte de la commune, ses usages variés, sa gestion, sa composition floristique, etc.)

Phase 2 - la mission de maîtrise d'œuvre complète (AVP/PRO/ACT/EXE VISA/DET/AOR) avec **MOBILISATION et CONCERTATION** autour de la **CONCEPTION** du projet d'aménagement lui-même.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s) en procédure adaptée

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

sur la commune de Juvignac

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique et découpées en 2 tranches optionnelles.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert selon les articles 90 et 27 du décret des marchés publics 2016-360

Critères d'attribution

Les offres candidats seront appréciées en fonction des critères suivant :

- La composition et les références de l'équipe – 25%
- La qualité de la note méthodologique – 40 %
- Le prix des prestations - 25%
- Les délais d'étude proposés pour la prestation – 10%

L'article 57 du décret sur les offres mentionne que pour la commande de prestations de services, la qualité de l'offre peut être évaluée sur la base du savoir-faire, de l'efficacité, de l'expérience ou de la fiabilité de l'équipe qui exécutera la mission.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 18 -03

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Date limite de réception des offres : 13/04/2018 à 17h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement : La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre, par virement administratif - fournir un R.I.B.

La demande de paiement mentionne le détail des prix forfaitaires, le numéro du marché 18-03

Modalités de financement des prestations : le délai de paiement est de 30 jours. Il sera fait application des articles 110 à 131 du décret 2016-360 du 25/03/2016.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures et des offres

- Pour les candidats transmettant leur candidature et offre par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures et offres sont transmis en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouvert par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise ci-dessous.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

- **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.**

- Sur un support papier remis contre récépissé au service des marchés publics de la ville de Juvignac.

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures et offres (1 seule enveloppe) devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant soit le vendredi 13 avril 2018 au plus tard 17h.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.59.46

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac

Correspondant : M. **Bénédicte LABARRE**, Directeur Général des Services
Virginie AMATE, Directrice de l'aménagement et des grands projets

Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.40.40
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : Marc.Segura@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres « papiers »:

Ville de Juvignac
Correspondant : service des marchés publics
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Ou site acheteur Adresse Internet : [https:// marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)